

Napoléon

EN SEINE-ET-MARNE

2021 ANNÉE NAPOLEON

QU'A DIT NAPOLEON LORS DE LA SCENE DES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU ?



Archives n°1-2f16391 © Archives départementales de Seine-et-Marne

Quelques jours après son abdication, Napoléon Ier fit ses adieux à la Garde impériale dans la cour du Cheval-Blanc du château de Fontainebleau le 20 avril 1814. D'une voix forte et émue, il s'adressa aux Grognards qui furent en larmes. Mais que leur a-t-il dit ? Plus d'informations au colloque « La Seine-et-Marne et Napoléon » du 11 au 13 octobre.



Créé le: 4/10/2021

Des paroles improvisées et restituées

Les « Adieux de Fontainebleau » constituent un élément important de la légende napoléonienne. Celle-ci a figé la scène dans une version digne et pathétique, autour de la déclaration de l'empereur, du haut de l'escalier de la cour du Cheval blanc.

Ses paroles improvisées ont été généralement restituées à partir du texte donné par le baron Fain dans son *Manuscrit de 1814*, dont la première édition date de 1823. Il a été repris tel quel par la commission chargée de publier la Correspondance de Napoléon sous le Second Empire.

Napoléon aurait prononcé ces paroles : « *Soldats de ma Vieille Garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme d'habitude, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable ; c'eût été une guerre civile, et l'*

*a France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie ; je p
ars. Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée ; il sera toujours l'obje
t de mes vœux ! [...] ».*

Mais, est-ce vraiment ce que dit Napoléon à ses « grognards », le 20 avril 1814 ? Ce texte lisse, parfaitement écrit et cohérent, ne correspond probablement pas aux paroles effectivement prononcées par l'empereur. Il en existe une version plus chaotique reconstituée de mémoire dans les heures ou les jours qui suivirent l'événement par Gourgaud, Maret, le Premier commis du cabinet Jouanne et Fain lui-même. Il diffère du texte livré par l'ancien secrétaire du cabinet de l'empereur dans son Manuscrit sur des points essentiels.

En quoi ces sources diffèrent-elles du texte officiel ? Réponse par Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon et professeur associé à l'Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon, au colloque [« La Seine-et-Marne et Napoléon I^{er} : intimité, pouvoirs, mémoires »](#) du 11 au 13 octobre 2021, gratuit et ouvert à tous.